



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

2 JUILLET 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE 2 JUILLET 2019, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Mario Cantin

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Jocelyn Lapointe

Claire Bossé

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2019
4. FINANCES
 - 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUIN
 - 4.2 COMPTES
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 312 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
 - 5.2 CONTRATS POUR LA RÉFECTION DE L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA MARINA ET LA RUE PRINCIPALE EST (V18-006)
6. URBANISME
 - 6.1 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, 9 RUE DE L'IMMORTELLE, LOT 5 699 006
7. RAPPORTS DES COMITÉS
8. AFFAIRES NOUVELLES
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DU DÉFI NATATION
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

2019-108

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2019-109

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 3 juin 2019.

ADOPTÉE



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

4. FINANCES

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUIN

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 30 juin.

N° de résolution
ou annotation

2019-110

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

4.2 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

2019-111

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

<u>Fournisseurs</u>	<u>détails</u>	<u>montant</u>
MonBuro	fournitures bureau	170.80
Hydro-Québec	Fée des glaces	33.97
	puits Blais Ouest	123.45
	parc Jean Lesage	29.76
	pompage Principale Ouest	513.40
	station pompage Anse	1 043.93
	immeuble municipal	381.55
	poste incendie	110.09
	éclairage public	2 342.18
	pompe chemin Fleuve	55.24
	pompage Peupliers	998.10
	usine traitement eau	1 919.06
		7 550.73
Telus	téléphone	84.31
MRC de Montmagny	saison touristique	60.00
	collecte sélective mai	1 501.95
		1 561.95
Ferme Galibois Enr.	jardin communautaire	1 008.91
Avantis coopérative	quincaillerie	581.68
Spécialité de Moteurs Berthier		231.26
Receveur général du Canada	DAS juin	4 001.48
Revenu Québec	DAS juin	8 701.01
Retraite Québec	juin	664.81
Xerox	photocopieur	550.73
	fournitures de bureau	310.42
		861.15
Garage André Aubé Inc.	camion voirie	44.84
Jacques et Raynald Morin Inc.	transport compost	245.76
	pavage	34 595.71
	nettoyage plage	10 060.31
	trottoir et pavage	70 728.24
	transport planage	1 720.31
		117 350.33
Postes Canada	journal juin	138.06
	nettoyage réseau	84.16
		222.22
CIM	géomatique	413.91
Réal Huot Inc.	matériels aqueduc et égouts	827.06
Sani Bleu	toilettes plage	603.62
Fortin Sécurité Médic Inc.	trousse premiers soins	30.07
REM	lame couper asphalte	158.67
Jacques Caron	produits entretien	228.72
Signalisation Lévis Inc.	piste cyclable	1 013.68
Praxair Canada	location bouteilles oxygène	424.06
F.Q.M.	abonnement règlement municipal	220.50
Ferme Horticole Lajoie	paillis jardin communautaire	818.62
	paniers suspendus	1 049.48
		1 868.10
Clôtures Colbo	réparation terrain balle	1 971.82
	réparation piscine	1 064.67
		3 036.49
MDM Publicité	vêtements	841.22
Services Matrec	cueillette ordures mai	10 464.86
Fondation du Cegep de la Pocatière	campagne majeure financement	500.00



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

L'Arrêt Stop	essence voirie	563.20	
	essence service incendie	121.00	684.20
Régie gestion mat. rés. Mauricie mai 2019			4 609.92
Impressions Credo	journal juillet		968.09
Garage Gilmyr	inspection camion incendie		253.96
Pharmacie Vincent Boulet	premiers répondants		34.45
EMRN	matériels premiers répondants	31.68	
	brancard	2 297.20	2 328.88
Traitement Bel'Eau	piscine municipale		236.50
Raymond Chabot Grant Thornton	honoraires professionnels		1 149.75
Fondation Hôtel Dieu de Lévis	campagne majeure		1 113.00
Sylvie Lemire	impression dépliant		287.73
Martin Turgeon	bouée et peinture	269.80	
	frais déplacement	145.25	415.05
GSI Environnement	bac brun		1 176.99
Bell mobilité	cellulaire		102.24
Service de réparation JP Inc.	tracteur		741.64
Fenestration Roy Inc.	remplacement fenêtre guérite		741.55
Jean St-Pierre	frais de déplacement		16.80
Body Gym Équipement	équipement gym		378.78
Frank Langevin	dégâts gym		1 194.31
Construction Roger Landry Inc.	projet pétanque		973.55
Jean St-Pierre	défi natation		186.56
Copieurs PCM	fournitures de bureau		11.96
Aventure Plein Air Inukshuk	sortie terrain de jeux		517.39
Service & Entretien paysager Daniel Ross			1 686.30
Commerçants de la Chaudière	transport signalisation		16.07
Groupe Environnex	analyse eau potable	28.74	
	analyse eaux usées	86.23	
	analyse puits particulier	44.84	
	analyse piscine municipale	23.00	182.81
Cauca	survi-mobile		544.98
Service incendie	juin		1 713.84

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 185 933,74 \$
Martin Turgeon

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSION – CONTRATS

5.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 312 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion est par la présente donné par Marie Tanguay qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le Règlement n°321 modifiant le règlement n°321 sur le traitement des élus. À la demande du conseil, le secrétaire d'assemblée présente le projet de règlement à l'audience, des copies sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation.

5.2 CONTRATS POUR LA RÉFECTION DE L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA MARINA ET LA RUE PRINCIPALE EST (V18-006)

Paiement de différentes factures dans le projet de réfection de l'intersection de la rue de la Marina et de la rue Principale Est. Le projet est financé à l'ordre de 22 441 \$ pour le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

GÉOMOG Arpentage : 1 838,17 \$
Jacques et Raynald Morin Inc. : 70 728,24 \$

2019-112

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le paiement des différentes factures.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

2019-113



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

6 URBANISME

6.1 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, 9 RUE DE L'IMMORTELLE, LOT 5 699 006

Demande du propriétaire afin de pouvoir poursuivre sa propre clôture jusqu'à la clôture bornant les terrains du puits municipal BMS-7 et appartenant à la Municipalité. Le propriétaire demande également d'ajouter, à ses frais, des lattes d'intimité à notre clôture et l'occupation d'une parcelle d'environ 8 m par 1 m du lot 5 668 461 appartenant à la municipalité de Berthier-sur-Mer.

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 237 sur l'occupation du domaine public autorise le Conseil à délivrer de telles permissions;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du terrain s'engage à laisser un accès libre à la Municipalité, ses employés et contracteurs afin de pouvoir accéder à la bande de terrain et à la clôture afin de procéder à son entretien;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du terrain s'engage à réparer tous dommages causés par sa propre clôture au terrain ou à la clôture de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 5 699 006 s'engage à entretenir le terrain qui est propriété de la Municipalité et situé du côté sud-ouest de la clôture de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du terrain est conscient que cette autorisation pourrait être retirée en tout temps pour des raisons sérieuses et que le retrait des équipements, clôture, arbres ou autres serait à la charge exclusive des propriétaires actuels et futurs du lot 5 699 006;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER aux propriétaires actuels et futurs du lot 5 699 006 l'occupation permanente d'une bande de terrain résiduel d'environ 8 m par 1 m du lot 5 668 461 située au sud-ouest de la clôture du terrain du puits BMS-3 selon les conditions du règlement numéro 237 sur l'occupation du domaine public;

D'AUTORISER le prolongement de la clôture jusqu'à la clôture de maille appartenant à la municipalité et l'ajout de lattes d'intimité dans le treillis;

D'AUTORISER le directeur général à délivrer le certificat d'autorisation.

ADOPTÉE

7. RAPPORTS DES COMITÉS

8. AFFAIRES NOUVELLES

9. CORRESPONDANCE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Commentaires d'une citoyenne sur l'importance de faire l'installation des dos d'ânes et de l'Arrêt obligatoire sur la rue des Peupliers avant le congé de la St-Jean.
- Remerciements de M^{me} Francine Jean au comité organisateur de la Fête de la St-Jean Baptiste. La fête fut un véritable succès.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19 h 35.

Président :

Secrétaire d'assemblée :